

[Image]

RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE TYPE
LIGUE AURA BADMINTON
SAISON 2023/2024



UMS BADMINTON Montélimar

Nom du tournoi : 12e Tournoi International du Nougat
N° de dossier : 2303786
Club ou comité organisateur du tournoi : UMS Badminton

GÉNÉRALITÉS

1) La compétition est de type : Tournoi individuel adultes (minimes à vétérans)

Elle se déroule en application des règlements de la FFBaD, de la ligue AURA et de ce présent règlement.

Le niveau géographique de la compétition est : International

2) La compétition se déroule du : 27/04 2024 au 28/04 2024

3) Dans : 1 salle(s) et sur 9 terrains

Salle 1 = terrains

Salle 2 = terrains

Salle 3 = terrains

Salle 4 = terrains

4) Le logiciel utilisé sera : BadNet

5) Le (la) juge-arbitre principal(e) est : Jean-Marc SANJUAN

Ses décisions sont sans appel. Le juge-arbitre est en droit d'avertir, de sanctionner ou de disqualifier tout joueur ne respectant pas les règlements.

Pour tout le reste du document, joueur pourra être au besoin remplacé par joueuse ou paire.

SÉRIES ET TABLEAUX

6) La compétition est ouverte aux joueurs allant de NC à N3 inclus, tous licenciés dans un club affilié à la FFBaD.

7) Les disciplines sont les suivantes :

SH oui	SD oui	DH oui	DD oui	Mx oui
--------	--------	--------	--------	--------

Préciser quelle(s) discipline(s) se joue(nt) sur quel jour ainsi que les incompatibilités de disciplines un même jour (simple et mixte par exemple) et/ou si le panachage est interdit (SD R - DD D par ex)

Simple et Mixtes le Samedi (Inscription en Simple OU Mixte le samedi pour les joueurs) et Doubles le Dimanche

8) Chaque joueur peut participer à maximum : deux discipline(s)

9) Le tournoi se déroulera dans la mesure du possible en Poules puis élimination directe

En cas de nécessité, les organisateurs en concertation avec le JA principal se réservent le droit de compléter, regrouper ou modifier les séries dans l'intérêt de la compétition.

10) Les matchs se joueront au meilleur des trois sets conformément à l'article 7 des règles officielles du badminton.

INSCRIPTIONS ET LISTE D'ATTENTE

11) L'inscription se fera individuellement ou par club

12) La date limite de réception des inscriptions est fixée au 12/04 2024

Le nombre maximum de joueurs sera de pour l'ensemble de la compétition

En cas de surnombre, la liste d'attente sera établie selon les critères suivants :

Critère 1 - Date d'inscription

Critère 2 - Date de paiement

13) Les inscriptions sont à faire : (remplir uniquement les lignes utiles)

[Image]

adresse mail :

lien BadNet :

<https://badnet.fr/tournoi/public?eventid=21630>

adresse postale :

14) Le joueur devra être licencié

à la date limite des inscriptions

15) Les droits d'engagement sont de :

1 tableau

18 €

2 tableaux

20 €

3 tableaux

Par équipes

16) Le paiement se fera

individuellement ou par club

17) Le paiement est à effectuer

en ligne sur Bad Net ou par virement

Inscription en priorité en ligne sur Badnet avec son règlement avant la date limite d'inscription.

Le cas échéant possibilité de réaliser le règlement par virement auprès de UMS BADMINTON à l'IBAN :

FR76 1426 5006 0008 7718 1882 111

18) Le CPPH ou le classement pris en compte sera celui du :

12/04

2024

La confection des tableaux sera effectuée le :

19/04

2024

La confection des tableaux sera faite en tenant compte

du CPPH

FORFAITS

19) Les droits d'inscription sont remboursables en cas de **désistement notifié avant la date limite d'inscription**.

Passé ce délai, ils ne sont remboursables qu'en cas de force majeure (blessure, maladie, raison professionnelle ou personnelle impérieuse...) dûment justifiée par une attestation appropriée (certificat médical, attestation de l'employeur...).

20) Le joueur doit alors envoyer, au plus tard dans les cinq jours suivants la compétition, un justificatif à la ligue AURA à sophie.bluy@badminton-aura.org ainsi qu'une copie à l'organisateur pour que celui-ci puisse procéder au remboursement des frais d'inscription si le motif est légitime.

REPLACEMENTS

21) Les remplacements s'effectueront de la manière suivante :

En simple, le joueur défaillant pourra être remplacé par un joueur inscrit au tournoi dans l'ordre de priorité de la liste d'attente.

En double, le joueur privé de son partenaire aura le choix de poursuivre la compétition avec un joueur proposé par le comité d'organisation, ou de refuser de poursuivre la compétition. Il sera alors déclaré forfait involontaire.

En cas de forfait d'une paire de double, elle pourra être remplacée par une paire inscrite au tournoi et figurant sur la liste d'attente, dans l'ordre de celle-ci.

DURANT LE TOURNOI

22) Tout joueur doit pointer dès son arrivée dans la salle et, au plus tard à l'heure de convocation pour chaque jour de la compétition.

23) Tout joueur désirant s'absenter devra en aviser le juge arbitre.

24) Le volant de référence plume sera

Perfly FSC 960

Le volant de référence plastique sera

Yonex Mavis 2000

25) Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'heure annoncée par l'échéancier, qui est indicatif.

Les joueurs qui ne se présentent pas sur le terrain dans les 5 minutes suivant l'appel de leur match pourront être déclarés forfaits par le juge-arbitre sur le tableau concerné.

Le comité organisateur en accord avec le Juge-Arbitre se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi.

26) Le mode d'arbitrage du tournoi sera

en auto-arbitrage intégral

27) Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes minimum. Il ne pourra être réduit qu'à la demande de l'intéressé ou allongé sur décision du Juge-Arbitre.

28) A l'appel de leur match, les joueurs auront le droit à

trois minutes

de prise de contact avec le

terrain, **test des volants inclus à effectuer dès l'arrivée sur le terrain.**

[Image]

29) Les feuilles des matchs

seront à venir chercher et à ramener aussitôt après le match à la table de marque

30) Pour tout volant touchant une structure fixe
Pour tout volant touchant une structure amovible

À remettre une fois au service et faute en jeu
À remettre une fois au service et faute en jeu

31) Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accident.

32) La participation à ce tournoi implique l'acceptation de l'usage du nom et de l'image des participants à des fins de promotion du club et de son tournoi. En cas de refus, le signaler aux organisateurs.

33) Toute inscription au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

34) Pour les mineurs, un parent, un représentant du club ou un référent doit être présent dans la salle.

SPÉCIFICITÉS ET REMARQUES PARTICULIÈRES

NOTA 1 (Inscription et liste d'attente) :

Le nombre maximum de joueurs sera de 220 pour l'ensemble de la compétition.

NOTA 2 (Scoring) :

Des scoreurs (affichage des points) seront mis à disposition sur certains terrains.

Le scoring n'est pas obligatoire mais pour le confort des joueurs, de la table de marque et des spectateurs nous vous recommandons de le faire.

Dans la mesure du possible, application du principe suivant :

- Le gagnant (ou un des joueurs de l'équipe gagnante pour les doubles) d'un match de poule score le match suivant sur le terrain où il vient de gagner.

- Le perdant (ou un des joueurs de l'équipe perdante pour les doubles) d'un match du tableau final score le match suivant sur le terrain où il vient de perdre.

Le scoreur n'est en aucun cas un arbitre, il affiche simplement le score (partagé unanimement entre les joueurs) du match.

NOTA 3 (Respect des locaux et voies de circulations) :

Les joueurs sont priés de ne pas encombrer les zones de circulations avec leurs sacs et de respecter la propreté de la salle, des communs et des vestiaires mis à leur disposition.